

Peine capitale

Aujourd'hui, si ces gens ont changé d'idée, ce n'est pas de mon affaire, mais je n'ai pas encore changé d'idée là-dessus. Je suis encore convaincu . . .

Une voix: Ils ont évolué.

M. Gauthier (Roberval): On a appelé cela la dégradation de l'évolution!

M. Caouette (Témiscamingue): La dégradation de l'évolution, c'est cela! En pleine évolution, on s'en aperçoit. On s'aperçoit aujourd'hui de ce qu'est l'évolution, avec les membres du Front commun, dans la province de Québec. La peine capitale, venant d'eux, ce serait bien, mais venant des autres, ce n'est pas bien. Pour autant que sa propre carcasse soit préservée, c'est correct. Si par malheur la carcasse est dérangée un peu, là on change de tas de branches, c'est tout.

Monsieur l'Orateur, M. le premier ministre . . .

[Traduction]

C'est la transcription de l'entrevue du premier ministre avec le député Mark Raines.

[Français]

. . . le 12 février 1976, à la télévision, en Colombie-Britannique, quand le premier ministre était là, il était interrogé par M. Mark Raines, qui a dit:

[Traduction]

MARK RAINES: Ce n'est pas un crime que d'assassiner un homme politique de sang froid.

LE PREMIER MINISTRE: . . . ou une ménagère, mère de sept enfants. Non, je pense que ma position là-dessus—et il se peut qu'on ait mal interprété mes paroles—n'est pas un cas de conscience. Je pense que la société a le droit de se défendre jusqu'à la mort, tout comme en cas de légitime défense, on peut tuer quelqu'un qui tente de vous tuer. Si la société ne pouvait survivre qu'en pendant ceux qui menaçaient la paix et la sécurité, alors cela devrait être permis.

[Français]

C'est le premier ministre qui disait cela, en Colombie-Britannique. Ici, à Ottawa, et dans la province de Québec, il ne dit pas cela du tout. Dans la province de Québec, il dit: Je suis en faveur de l'abolition de la peine capitale. En Colombie-Britannique, devant un journaliste qui l'interviewait, il a dit:

● (1700)

Si c'est dangereux pour la société, je pense que la peine capitale devrait être rétablie.

[Traduction]

Mais pour moi, c'est un jugement pratique, comme le font d'ailleurs tout le temps les juges lorsqu'un inculpé invoque la légitime défense. Si, pour se défendre, on tue quelqu'un qui allait simplement vous froter les oreilles, vous savez que vous êtes allé trop loin et vous êtes coupable. Si pour vous défendre, vous tuez quelqu'un qui essaie de vous tuer, alors vous êtes disculpé. Je pense que la société est dans la même situation. La société est autorisée à pendre ceux qui vraiment la détruisent.

[Français]

Monsieur l'Orateur, par les temps qui courent, je pense qu'il y en a surtout dans le Front commun qui devraient y goûter mieux qu'ils y goûtent là. Lorsqu'on en est rendu à défier la loi, à suggérer aux gens: Si le premier ministre de la province de Québec n'est pas à notre goût on va le lancer dans le canal Lachine pour s'en débarrasser. Un gars exaspéré, un gars choqué, un gars enragé, qui est prêt à noyer le premier ministre de la province de Québec s'il n'obtient pas gain de cause dans sa lutte syndicale patronale contre le gouvernement du Québec présentement, c'est tout simple-

[M. Caouette (Témiscamingue).]

ment l'anarchie qui semble vouloir s'installer de plus en plus dans la province de Québec.

C'est malheureux, mais on en est rendu à encourager la violence et la violence provient de quelque chose: d'un relâchement général de la discipline. On a oublié de faire respecter la loi. On a dit aux parents: Écoutez, si vos enfants font mal ne leur donnez pas la fessée. Non! Parce que cela n'est pas une belle façon de les corriger. Avec toute cette évolution, nous en sommes arrivés aujourd'hui au point où les enfants défient les parents, n'ont plus de respect pour leurs père et mère, où les professeurs ne respectent plus les Commissions scolaires, ou les Commissions scolaires ne veulent plus respecter les autorités gouvernementales. On vit dans une sorte d'anarchie tolérée, et dans certaines régions, encouragée par certaines personnes qui pensent représenter l'opinion publique.

Monsieur l'Orateur, on constate de la violence à la télévision, de la violence dans les cinémas, de la violence à la radio, de la violence dans les scènes théâtrales, de la violence à gauche et à droite et, ensuite, on se demande pour quelle raison les jeunes de 12, 13, 15 et 16 ans deviennent tellement violents. Si nous n'inculquons pas aux jeunes des principes de moralité publique, des principes leur permettant ou les amenant à respecter et l'autorité et la discipline réclamées, notre société ne vaudra pas chère dans 10 ans d'ici, j'en suis certain.

Donc pour faire disparaître cette violence, il suffit que la loi soit vraiment respectée.

Monsieur l'Orateur, nous vivons dans une société de violence où tout le monde a peur. Les premiers ministres ont peur, à Québec comme ailleurs, les ministres ne sont pas en sécurité. On reçoit des menaces par téléphone, par lettre. On lance toutes sortes de choses et on voit ce qui se passe dans le monde entier, à Beyrouth, en Afrique, dans tous les pays où à peu près il y a de la violence, on ne tolère à peu près rien, on s'entretue.

Ici, au Canada, nous les regardons faire. Tout le monde admet que ces gens-là se conduisent mal, qu'ils ne devraient pas utiliser la violence. On admet tout cela, mais on laisse la société s'en aller exactement vers la même situation qui existe dans ces pays-là. A Montréal, les chefs de syndicats, Charbonneau, Pépin, Laberge et compagnie, soit une demi-douzaine sont les responsables de ce qui se produit actuellement et de ce qui se produira dans cinq ou dix ans. Monsieur l'Orateur, ces gars n'ont aucun respect envers qui se soit. On ne respecte pas la loi. On ne respecte aucun député, aucun politicien. Que ces gens forment le gouvernement, et on assistera alors à des purges comme on en voit en U.R.S.S., en Tchécoslovaquie et dans d'autres pays communistes.

Monsieur l'Orateur, de ces gens-là, nous n'avons pas besoin. Nous voulons protéger la société, mais protégeons cette société concrètement.

C'est pour cette raison que je fais appel au gouvernement, au ministre de la Justice et au solliciteur général, pour qu'ils n'obligent pas les députés libéraux de Montréal à se sauver quand viendra le temps de voter.

J'espère que dans un mois ou deux, quand le débat sera fini, on ne se sauvera pas à Montréal pour ne pas voter. Mais je le crains. On appelle cela le vote libre pour jeter de la poudre aux yeux au peuple canadien, mais quand vient le temps de voter, on se sauve. On est pris dans un banquet, on est pris ici, on est pris là, on ne vote pas du tout pour ou contre l'abolition de la peine capitale.

Et les gens de Montréal, on le sait, même de Sherbrooke, savent fort bien que la population, dans une proportion de